DEMANDE D'AUTORISATION DE JOUER DANS UNE CATÉGORIE SUPÉRIEURE
SAISON 2025/2026

Règlements généraux FFHB 2025/2026

Article 36.2.2

À l'intérieur des amplitudes définies, les assemblées générales des ligues et des comités ont la possibilité de répartir plusieurs niveaux de compétitions. Toutefois aucune compétition ne pourra concerner plus de 3 années d'âge jusqu'aux compétitions « moins de 18 ans » inclus.

En compétitions jeunes des plus bas niveaux du territoire le bureau directeur de l'instance gestionnaire de la compétition (comité ou ligue) pourra autoriser des joueurs de la dernière année d'âge de la catégorie inférieure à évoluer dans la catégorie supérieure (ex. : joueurs de 14 ans en moins de 18 ans, ou joueurs de 11 ans en moins de 15 ans), sous réserve :

– de l'accord écrit des deux parents ou du représentant légal,

– de fournir l'attestation du renseignement d'un questionnaire de santé visée à l'article

Dans l'hypothèse où un sportif apparaîtrait sur une feuille de match en l'absence d'autorisation préalablement saisie dans le logiciel fédéral, le match concerné sera donné perdu par pénalité par la COC de l'instance concernée.

La convocation de ces joueurs dans des sélections départementales, régionales ou nationales ne pourra pas donner lieu à une demande de report.

Article 36.2.5

Les joueuses de 15 et 16 ans et les joueurs de 16 ans, dont le nombre est inférieur ou égal à cinq, dans un club ne possédant pas d'équipe leur permettant d'évoluer dans leur amplitude d'âge, peuvent être autorisés à évoluer en compétition territoriale adulte des plus bas niveaux par le bureau directeur de l'instance gestionnaire de la compétition, sous réserve :

– de l'accord de la commission d'organisation des compétitions concernée,

– de l'accord écrit des deux parents ou du représentant légal,

– par dérogation aux dispositions de l'article 30.2.2 des présents règlements, de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1er juin de l'année civile en cours et téléchargé dans Gesthand.

Dans l'hypothèse où un sportif apparaîtrait sur une feuille de match en l'absence d'autorisation préalablement saisie dans Gesthand, le match concerné sera donné perdu par pénalité par la COC de l'instance concernée.

Document à retourner à la CTOA Section Compétitions par mail :
5500000.coc@ffhandball.net
Copie obligatoire au secrétariat de la Ligue : 5500000@ffhandball.net

+ 16 ANS MASCULINS *(pour garçons nés en 2009)*		***+ 16 ANS FEMININES*** *(pour filles nées en 2009)*	
- 18 ANS MASCULINS *(pour garçons nés en 2011)*		***- 17 ANS FEMININES*** *(pour filles nées en 2011)*	
- 15 ANS MASCULINS *(pour garçons nés en 2014)*		***- 15 ANS FEMININES*** *(pour filles nées en 2014)*	
- 13 ANS MIXTE *(pour licenciés nés en 2016)*		***- 11 ANS MIXTE*** *(pour licenciés nés en 2018)*	

JOUEUR/JOUEUSE CONCERNÉ(E)

Nom : Prénom : Date de naissance :

CLUB :

Numéro de licence : Date de qualification :

DEMANDE D'AUTORISATION DU CLUB

* Rayer la mention inutile

Je soussigné, Madame, Monsieur *, Président du club de, sollicite l'autorisation de jouer dans les compétitions ;
Je m'engage par ailleurs à ne pas poursuivre, en cas de problème(s) survenant durant cette compétition, la Ligue Corse de Handball.

Date, Tampon du Club et Signature du Président
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

ENGAGEMENT DES PARENTS OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL

* Rayer la mention inutile

Je soussigné, Madame, Monsieur, père, mère, représentant légal * de, accepte que mon enfant évolue dans la catégorie
Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de mise en place de cette demande et les accepte.
Je m'engage par ailleurs à ne pas poursuivre, en cas de problème(s) survenant durant cette compétition, la Ligue Corse de Handball.

Date et signature des deux parents obligatoirement, ou du représentant légal,
(précédées de la mention « lu et approuvé »)

Pièce jointe obligatoire

☐ **Certificat médical d'un médecin du sport, daté après le 1er juin 2025**
Par décision du Bureau Directeur de la Ligue Corse de Handball

Avis de la CTOA (pour évoluer en +15 F et +16 M) après consultation de la base de licenciés du club

FAVORABLE	**NON FAVORABLE**

Date et signature :

AVIS DE L'ETT

FAVORABLE	**NON FAVORABLE**

Nom, Prénom du signataire :
Fonction :
Date :

DÉCISION DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE CORSE

Au vu des indications présentes dans cette demande, la Ligue Corse de Handball,

AUTORISE	N'AUTORISE PAS

NOM :_____ PRÉNOM :_____

CLUB :_____ N° LICENCE :_____

à évoluer dans les compétitions_____pour la saison 2025/2026.

Nom, Prénom du signataire :

Fonction :

Date :

ATTENTION

Autorisation valable après enregistrement dans Gest'Hand par la CTOA sous peine de match perdu par pénalité.